

Yaoundé, le

19 JAN 2022

002

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Directeur Général des Impôts remercie tous les contribuables qui se sont conformés à leurs obligations de déclarations et de paiements des impôts et taxes tout au long de l'exercice fiscal 2021.

Il encourage l'ensemble des contribuables à faire preuve comme par le passé, de civisme fiscal et leur adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

**Le Directeur Général
des Impôts**



Mopa Modeste Fatoing